

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois » 2. —
Trois mois » 1.50
Etranger: Port en sus.

2.50 seulement
pour les Cercles, Hôtels,
Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 10 Ct.
Suisse 15 »
Etranger 20 »

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-AURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Notre Fête

A pareille date, il y a deux ans, le *Nouvelliste* paraissait pour la première fois.

C'est donc aujourd'hui sa fête, et il se tourne pieusement vers ses lecteurs pour les prier de s'unir à lui dans leurs vœux. Car, dans notre pensée, cette fête intime est aussi la fête d'une cause, et tous ceux qui gardent dans leur cœur le culte des principes sacrés et de la fidélité quand même, célébreront cet anniversaire qui est tout à la fois un souvenir pour le passé et une espérance pour l'avenir.

Partis du Bas-Valais, comme cette poignée de neige qu'une colombe a poussé du bout de son aile, nous avons roulé, ramassant sur notre route les bons catholiques et les bons citoyens, qui estiment qu'entre des programmes ennemis, il est nécessaire de placer toute l'épaisseur d'une plume acérée.

Et, aujourd'hui, nous avons quelque fierté à déclarer que, pendant ces deux ans, malgré bien des peines et bien des misères, pas le moindre regret n'est venu nous saisir.

Ce que nous avons fait, nous le ferions encore. Car nous avons la passion de cette cause catholique, apostolique et romaine, à laquelle nous consacrons tout ce que nous avons d'intelligence, de force, de mépris du danger, afin de la voir toujours victorieuse.

Le bon Dieu nous a bénis ; le Peuple nous a compris.

Il nous a su gré de n'avoir point imité tant de brillantes forces catholiques qui sortent de nos collèges, bourrées de sciences, et qui vont s'asseoir tranquillement sous l'orme, ne sachant rien risquer pour sauver le pays, attendant, dans leur confiance paresseuse, que saint Michel descende tout armé du Ciel.

Les amis du *Nouvelliste* sont nombreux et les rangs grossissent tous les jours, de ceux que ramène la vérité et que la désillusion chasse vers lui.

Nous remercions avec effusion, avec reconnaissance, les Autorités religieuses et politiques qui nous ont compris, les amis qui nous ont aidés, les lecteurs qui nous ont soutenus, tous nos collaborateurs, tous nos correspondants, car personne en ce moment n'est absent de notre mémoire, qui ne nous ont ménagé ni leur dévouement ni leur temps, pour le labour et les semailles de ce champ immense qu'est l'opinion publique.

Durant ces deux ans de bataille, il nous est arrivé parfois d'aller un peu trop loin. Que les amis, que les adversaires aussi, nous pardonnent !

Nous n'avons aucune prétention en politique, si ce n'est la prétention d'être toujours loyal. S'il tombe sous notre plume quelque appréciation injuste, quelque renseignement erroné, jamais on ne verra notre esprit s'entêter dans une faute,

dans un tort. Le *Nouvelliste* est ouvert à toutes les réclamations, et nous serons les premiers à faire tout haut notre confession.

C'est ainsi que nous comprenons le journalisme.

Oui, toute modestie à part, nous croyons que nous faisons encore de la bonne besogne.

Certes, nous ne sommes pas certains d'avoir toujours raison, et même d'avoir raison dans la mesure qui est la vraie, mais alors on doit excuser l'erreur, en pensant à tout le mal que nous avons empêché.

Et qui donc est toujours sur la brèche, qui donc, crânement, marche de l'avant, qui donc, enfin, si ce n'est nous, pour l'Eglise et pour le Peuple, a soutenu depuis deux ans, de plus intrépides luttes, dans un temps où la lâcheté envahit tout, où les caractères sont abaissés, où la foi politique chancelle, où les croyances religieuses s'affaiblissent ?

C'est cette conviction d'être utile, de servir à quelque chose d'indispensable, qui nous donne le courage d'affronter sans crainte, plutôt avec un joyeux halali, cette troisième année commencée ce matin.

Le programme du *Nouvelliste* est assez connu pour nous dispenser d'insister autrement.

Le passé n'est debout en nous que pour mieux dominer l'avenir.

Nous sommes tous sur la pente des libertés dangereuses, pente glissante et fatale, et nous avons à redouter que bien de nos amis, malgré leurs efforts, n'y glissent et ne tombent dans l'abîme qu'on ouvre sous leurs pieds.

Le *Nouvelliste* place en tête de son programme l'idée religieuse qui révèle à l'homme ses destinées supérieures, lui apprend que la vie d'ici-bas, n'est que l'épreuve transitoire qui précède l'existence définitive de l'éternité.

Tout découle de cette croyance, tout ; la probité dans les relations sociales, l'élévation ardente du patriotisme, le culte de la famille et la pensée permanente de continuer dans le bien, afin de finir comme doit finir le chrétien, regretté par ses concitoyens, récompensé par son Dieu.

C'est ainsi qu'on obtient une excellente démocratie, une démocratie digne de toutes les hautes destinées et capables de les accomplir.

Puis, il y a l'idée de l'autorité qui, trouvant son origine dans l'idée religieuse, elle aussi, crée et consacre la grande hiérarchie humaine, avec l'inexorable justice comme sanction.

Sans l'idée d'autorité, le Pape d'abord, l'évêque du diocèse qui est son représentant, puis le gouvernement, c'est bientôt la décadence, l'anarchie effrénée, la révolution partout, dans la vie privée comme dans la vie publique.

Il y a, enfin, à notre programme, la vieille démocratie valaisanne, face à face toujours avec le peuple, ne faisant qu'un avec lui, puisant sa force en lui.

Conservons ce Valais-là, qui fut le Valais d'hier et qui doit être le Valais de demain, telle est notre œuvre.

Nos chers lecteurs, dont bien souvent

les encouragements sont venus nous chercher dans les heures difficiles, vous nous pardonnerez en ce jour de fête, avant de reprendre la lutte à laquelle vous vous êtes volontairement associés par l'esprit et par le cœur, si nous avons cédé au besoin d'échanger avec vous les paroles et les étreintes qui réconfortent par le souvenir de la fraternelle solidarité.

En route donc pour la troisième année, amis connus et inconnus !

Et nous ne vous demandons qu'une faveur : celle de passer devant et le premier, chaque fois qu'il y aura du danger !

CH. SAINT-AURICE.

ECHOS DE PARTOUT

A vol d'oiseau

Riche, tu fais bâtir ta maison le dimanche ! Pour en jouir plus tôt, ta volonté retranche A cinquante ouvriers, et prière et loisir : En vain l'église s'ouvre, en vain Dieu les appelle : Il faut tourner la grue et remuer la pelle ; Tu le veux, il suffit : leur loi, c'est ton désir.

Oh ! riche ! prends bien garde à ce train que tu mènes !

Ces sombres ouvriers, ces machines humaines Forment d'étranges vœux, au temps où nous vivons Prends garde de semer d'effroyables récoltes. Si les bras sont soumis, les cœurs ont des révoltes. Il faut payer à Dieu ce que nous lui devons.

Et moi dont la maison n'est point sur cette terre, Moi qui suis ici bas simplement locataire, Riche, pour toi j'ai peur. Je regarde au delà : Les marteaux à la main, ces forçats du dimanche, Un dimanche pourront chercher quelque revanche

Les fruits desséchés de Californie. — On vient d'interdire en Allemagne l'introduction des fruits desséchés de la Californie. Cette sage mesure devrait aussi être appliquée en Suisse, car ce pays inonde l'Europe de ces fruits malsains.

Les prunes que l'on nous expédie de là-bas sont le plus souvent trempées dans un bain d'alun, de glycérine et de fuchsine, qui leur donne plus de poids, mais qui en durcit la peau.

Quant aux pêches et aux abricots, on les passe deux fois au soufre, pour leur conserver leur belle apparence. Il se forme alors à la surface un résidu d'acide sulfureux, très dangereux pour beaucoup d'estomacs.

C'est pour ces bonnes raisons que les Allemands viennent d'interdire chez eux l'importation des fruits desséchés de provenance américaine.

Indigne parodie. — La ligue antimilitaire, récemment fondée à Lucerne et dont le comité central siège à Zurich, vient de publier son dernier exploit. C'est une parodie en quatre strophes du chant national : « O monts indépendants ! Le soldat suisse y chante qu'il ne veut plus servir de chien de garde du capitalisme. Rien ne doit surprendre de la part d'un parti qui considère comme « un beau geste international » de planter le drapeau fédéral sur un fumier.

L'album du baiser. — Du *Gaulois* : M. Bertillon n'avait certainement pas prévu l'application de son système de « l'empreinte du pouce » que vient de faire miss Evans, de Londres.

Miss Evans a inventé l'album du baiser, l'album où les pensées, les quatrains, les madrigaux sont remplacés par un baiser visible, éclatant.

Voici comment la chose se pratique : sur un tampon on étend une substance inoffensive, couleur carmin. La personne invitée aux honneurs de l'album imbibe ses lèvres de cette substance et embrasse ensuite la page immaculée de l'album qui lui est réservée.

— Les gens s'imaginent, a déclaré miss Evans à un interviewer, que tous les baisers se ressemblent. Erreur profonde. J'en ai deux cents dans mon album, tous dissemblables. Il y en a des gros et des minces, des énergiques et des tendres, des larges et des étroits.

Jusqu'à présent, miss Evan n'a collectionné que les empreintes des lèvres de sa famille et de ses amies intimes, mais elle se propose de solliciter

ter des baisers d'hommes célèbres et a, d'ailleurs, le ferme espoir de recueillir une riche moisson.

Pensée. — Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme, c'est une chose.

Curiosité. — Le plus petit journal du monde est le « Sea Breeze » publié à Belfast, il est imprimé sur une carte postale.

Simple réflexion. — Les passions sont un flambeau qui aveugle au lieu d'éclairer.

Mot de la fin. — Le tout est de savoir s'y prendre.

— C'est-il facile pour retirer de l'argent de la caisse d'épargne ?

— Très facile, vous placez de l'argent aujourd'hui, vous pouvez le retirer demain si cela vous plat, en prévenant quinze jours d'avance.

Grains de bon sens

A Méditer

— Les treize recommandations que au Japon, la mère adresse à sa fille à la veille de son mariage :

1. Quand vous serez mariée, légalement vous n'êtes plus ma fille ; aussi vous devez obéir à votre beau-père et à votre belle-mère comme vous avez obéi à votre père et à votre mère.

2. Quand vous serez mariée, votre mari sera votre seul maître. Soyez humble et polie. L'obéissance stricte à son mari est pour la femme une noble vertu.

3. Soyez toujours aimable envers votre belle-mère et votre belle-sœur.

4. Ne soyez pas jalouse, car la jalousie n'est pas le moyen de gagner l'affection de votre mari.

5. Même si les torts sont du côté de votre mari, ne vous mettez pas en colère, soyez patiente et, quand il sera calme, alors parlez-lui.

6. Ne parlez pas trop ; ne dites pas de mal de votre prochain ; ne mentez jamais.

7. Levez-vous tôt, couchez-vous tard, et ne sommeillez pas dans l'après-midi. Buvez peu de vin, et, avant cinquante ans, ne vous mêlez pas aux foules.

8. Ne demandez jamais à un diseur de bonne aventure de vous prédire l'avenir.

9. Soyez bonne ménagère ; soyez économe.

10. Bien que jeune mariée, ne vous mêlez pas aux jeunes gens.

11. Ne portez pas de toilettes claires, soyez toujours bien tenue.

12. Ne soyez pas orgueilleuse de la fortune et de la situation de votre père. Ne vous en vantez pas devant le père, la mère, les frères et sœurs de votre mari.

13. Ayez toujours soin de bien traiter les serviteurs.

Eh ! Eh ! ce n'est point tant sot et nos jeunes épouses se trouveront fort bien aussi de suivre ces conseils.

LES ÉVÉNEMENTS

Tout est repris

Tout paraissait s'apaiser en Russie, et voici que toute la révolution est reprise. La grève générale a été décrétée à nouveau et le mot d'ordre a été religieusement suivi.

Naturellement, les trains ne partent ni n'arrivent. Le Nord-Express s'est arrêté à un embranchement, à deux kilomètres avant Saint-Petersbourg, devant deux fourgons jetés en travers de la voie. L'affolement des voyageurs qui croyaient quitter Saint-Petersbourg aujourd'hui mé-

me était intense. A la gare de Varsovie, à une heure, un train bondé de voyageurs était prêt à partir, quand un délégué du comité arriva et fit signe au mécanicien, en lui ordonnant de lâcher la vapeur et de remiser sa machine au dépôt.

Le tsar a quitté aujourd'hui Saint-Petersbourg pour Tsarskoïé-Selo ; mais on n'a pas trouvé un seul mécanicien pour le conduire par la voie du chemin de fer. Aux Wagons-flits, on rembourse les billets. Les tramways sont arrêtés. Les cochers de fiacre qui ne font point partie d'un syndicat gréviste veulent continuer à travailler, mais, dans divers quartiers, on s'y oppose. Les étudiants les arrêtaient cet après-midi, à Wassili-Ostroff et dans Liteini.

Les journaux ne paraissent plus ; une moitié de la ville est privée d'électricité. La poste, naturellement, a cessé son service, puisque les trains ne partent plus. Quant au télégraphe, il menace aussi de faire grève.

La situation apparaît des plus tristes dans toute l'étendue de l'empire. Cronstadt n'est point fini que Vladivostok commence. Aucun nouveau télégramme n'est venu, à cette heure, rassurer le gouvernement sur la révolte des matelots et des artilleurs qui ensanglante la ville. Les nouvelles, tout le long du Transsibérien, apportent des faits identiques qui se passent dans l'armée de Mandchourie. Mais c'est difficilement que l'on peut se rendre un compte exact de l'état lamentable dans lequel se trouve cette horde de 800,000 hommes sans pain et sans habits, état qui va encore empirer au centuple par l'interruption des communications et par l'hiver qui commence.

Nouvelles Etrangères

Les 500,000 contre la Séparation. — On annonce qu'une manifestation monstrueuse sera organisée sous peu en France contre le vote de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

A cette manifestation seraient conviés tous les industriels et ouvriers en objets religieux, ceux que la concurrence des étrangers a ruinés, les ouvriers victimes des travaux exécutés à bas prix dans les prisons et tous ceux que le vote de la loi réduira à la misère.

On estime que le nombre des manifestants dépasserait 500,000. On se réunirait aux Tuileries et on irait déposer une adresse au Sénat, demandant que, conformément aux précédents parlementaires, une indemnité soit attribuée aux industries ruinées par la loi.

Le précédent invoqué est le rejet par la Chambre des députés, en 1898, de l'amendement Georges Berry, qui ruinait les grands magasins et qui motiva l'intervention de M. Ch. Dupuy, alors président du conseil.

Celui-ci déclara qu'on ne pouvait ruiner une industrie établie à la faveur des lois existantes et qu'il fallait les exproprier si la Chambre le jugeait utile !

La Chambre repoussa l'amendement.

Les manifestants demandent donc que le précédent leur soit appliqué et réclament une juste indemnité.

Si la loi de la séparation passe, on projette d'envoyer tous les jours chez les députés et les sénateurs, qui en seront responsables, les ouvriers réduits à la misère, avec leurs femmes et leurs enfants, pour réclamer de quoi manger.

La démonstration navale. — Hier vendredi, a été remise au sultan la note collective des puissances contenant leurs réclamations. Si le Sultan rouge, d'ici lundi, n'y a pas donné satisfaction, une démonstration navale aura lieu dans les eaux de Constantinople. La crainte sera alors le commencement de la sagesse.

La crise hongroise. — Elle paraît résolue. Les grèves cessent et le cabinet Fejervary paraît consolidé. Le gouvernement va maintenant commencer à sévir avec une extrême rigueur contre les organes et les agents des provinces et des villes qui refusent d'exécuter les ordres.

Une bande de voleuses. — La justice de Mulhouse instruit actuellement une grave affaire de vol dans laquelle sont impliquées un certain nombre de vendeuses appartenant à différents magasins du genre dit « Warenhäuser » et où se vendent les marchandises les plus diverses.

Depuis quelque temps, des agents de la police secrète avaient été frappés par d'étranges allées et venues qui se passaient la nuit dans une maison de la rue de Buhl. Il y entraient des vendeuses de magasins avec des paquets, puis elles ressortaient les mains vides. Le jour, des femmes venaient chercher ces paquets et les transportaient chez des brocanteurs soupçonnés de pratiquer le recel. Il s'agissait évidemment de quelque spéculation malhonnête. Une enquête discrète fut donc ouverte : elle permit d'établir l'identité de plusieurs visiteuses nocturnes de la maison suspecte.

La police agit alors. La maison fut cernée et soumise à une perquisition régulière. On y trouva un véritable magasin d'objets volés. C'étaient des chapeaux de femmes garnis ou bruts, des gants, des rubans, des étoffes, des parapluies et des parasols, une série complète de chaussures et enfin toute une collection d'articles de toilette. Il y en avait pour près de 10,000 francs. On évalue à plusieurs milliers de francs les objets déjà vendus par l'entremise des recéleurs.

La police a opéré une dizaine d'arrestations et ce chiffre est appelé à grossir encore. Cinq grands magasins sont lésés. Si on admet que dans chacun deux ou trois vendeuses ont agi de connivence, il y aurait au moins une douzaine de coupables, sans compter les complices qui écoulèrent les marchandises volées. Cette affaire suscite une vive émotion, car il s'agit probablement d'une bande bien organisée de voleuses.

Sur les mers. — Les mers sont ces jours en grande tourmente. Les vaisseaux ont mille difficultés d'aborder les ports. On signale plusieurs pertes de bateaux à voile avec leur personnel.

Un bébé étouffé. — Les époux Dswez, demeurant à Chanleroi, Belgique, viennent de perdre un enfant de dix-neuf mois dans les circonstances les plus dramatiques.

Le père s'amusait à faire sauter son bébé sur ses genoux lorsqu'un grain de tabac enflammé, s'échappant de la pipe qu'il fumait, s'introduisit dans l'œil de l'enfant, qui, sous l'empire de la douleur se mit à pleurer et à se débattre.

Le père, ne s'étant pas rendu compte de l'accident, cherche à le calmer, mais soudain il le vit bleuir et étouffer : une coquille de noisette que le bébé tenait dans sa bouche avait glissé dans le gosier et il expira dans les bras de son père affolé, incapable de lui porter secours.

Adroits filous. — Il existe à Montmartre, à Paris, des pauvres diables qui font des Rembrandts mieux que Rembrandt lui-même. Un marchand commande à l'un de ceux-ci deux toiles. L'artiste les fabrique, les apporte. Au bas des tableaux s'étale la signature du peintre hollandais.

Le marchand regarde, approuve et dit : Après tout, ces toiles son fort bien ; je ne sais pas pourquoi nous maintiendrions la fausse signature de Rembrandt. Mettez-y la vôtre.

L'artiste remporte les toiles, recouvre d'une couche de peinture la signature du maître et inscrit la sienne.

Un mois après, le marchand expédiait les deux toiles à son correspondant à New-York. En même temps partait, à l'adresse du directeur de la douane américaine, une lettre anonyme disant : « Votre administration va être victime d'une fraude que je vous signale. Il arrivera en douane deux tableaux (suivait la description des tableaux). Il sont adressés à M. X... Ces tableaux sont de Rembrandt. Pour éviter de payer les droits, la signature du maître a disparu et a été remplacée par celle d'un inconnu. Enlevez la couche de peinture et vous verrez apparaître la signature originale. Pour votre gouverne, je vous avertis que ces

Rembrandts valent au moins 600.000 fr.

L'avis ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd. L'opération conseillée est faite, la douane applique son tarif et réclame 125.000 francs — qui sont payés par le correspondant, tout penaud ou feignant de l'être.

Mais, quinze jours plus tard, il vendait 600.000 francs à un amateur les deux Rembrandts payés 100 francs chacun, et dont l'authenticité était certifiée par les documents officiels de la douane.

Pour un joli tour de filou, c'est un joli tour.

Autour du Pot

Le journal était avancé déjà quand nous avons reçu les lignes qu'on va lire. Par sympathie pour M. S. B., nous laissons de côté d'autres articles. Ainsi notre jeune ami ne pourra pas se plaindre d'un manque d'égards le jour où il nous a fait l'insigne honneur d'écrire sous notre toit.

Voici ces lignes :

« Le dernier article de M. Saint Maurice m'a d'abord fait rêver. Puis, comme après mes rêveries j'ai l'habitude de tirer une conclusion, j'ai essayé de conclure et voici :

M. Saint Maurice a essayé du paradoxe et il y a réussi. Puis, il a voulu montrer qu'il avait des vues très avancées dans la question sociale : Oyez plutôt :

« Notre solution, à nous, de la question sociale est moins compliquée que cela. » etc... Quoi cela ? Cela est la longue énumération de grèves que M. Saint Maurice a faite dans les alinéas précédents en invoquant Greulich, Sulzer-Ziegler et le bœuf-capital etc...

Qu'avons-nous dit pour provoquer ce déluge ? Simplement nous avons exposé le programme du Cercle du collègue pour cette année, sans prétendre le résoudre ; soyez en sûr M. St-Maurice. Au reste, tout candides et naïfs que nous sommes, nous ne prétendons pas voter vos décisions puisque nous avons demandé les lumières de trois personnes des plus versées dans les questions sociales ; c'est justement l'une de ces personnes qui se proposait de vous donner les éclaircissements possibles à ce sujet.

1 Et puisque c'est avec une curiosité légitime que vous suivriez ce travail sur le droit de grève, nous avons l'honneur de vous inviter chaleureusement à notre réunion.

2 Au reste nous ne prétendons pas nous ériger en trônes infaillibles, et si nous errons, une pensée nous console ; seuls ceux qui ne font rien ne se trompent jamais.

3 Pourquoi donc partir en guerre quand il n'y a pas d'ennemi, on s'expose à frapper de très grands coups dans le vide, on brûle... de la poudre... inutilement, et l'on gaspille inutilement ses... colonnes. Bon pour des enfants ces exercices-là !

Mais puisque vous bataillez, permettez-moi une simple réflexion. L'année dernière une grève géante a soulevé 200,000 ouvriers allemands. Elle ne fut pas violente et se termina à l'avantage des ouvriers ; l'archevêque de Cologne lui-même approuva tacitement ces travailleurs en leur envoyant de nombreux secours.

Vous voyez qu'une grève sans violence se trouve plus facilement que la pierre philosophale et qu'un journaliste... discret.

C'est assez, et je retourne à mes bouquins. En définitive nos réflexions parues dans l'« Ouvrier » ont fourni un article à M. Saint Maurice, lequel, je suis très porté à le croire, n'avait pas d'autre sujet pour ce jour-là. Avouez pourtant qu'une bonne charge de fond contre les radicaux ou les francs-maçons eut été plus fructueuse !!!

S. B.

Deux mots de réponse.

Nous briserions notre plume plutôt que de dire une chose désagréable à M. S. B., mais enfin, sa correspondance à l'« Ouvrier » nous appartenait, et nous avons le devoir d'y toucher. Quand on ne veut pas de controverse, on n'écrit pas.

M. S. B. est un grand amateur de formules au bout desquelles il n'y a rien, nous allons le prouver, et il a de plus un goût particulier d'anthologiste de mots qu'il sépare du contexte pour les transformer en petites épigrammes. Malheureusement, elles se courbent au lieu de piquer.

Ainsi, il laisse croire que la solution de la question sociale que nous avons préconisée se rapporte aux événements de Zurich et à une expression de journaliste. Ce serait du ridicule, mais nous avons ajouté : « Quand tous les patrons seront bons chrétiens, il n'y aura plus d'ouvriers mal traités, parce qu'il y aura plus de justice, plus de bienveillance, plus de compassion. »

Nous attendons de la loyauté de M. S. B. une entière réparation de ce reproche qui nous blesse d'autant plus qu'il est peu fondé.

Une seule chose tient au cœur de M. S. B., et il insiste là-dessus : c'est qu'au Cercle d'études, on a un très beau programme mais qu'on ne prétend pas le résoudre.

La doctrine sociale de nos jeunes beaux est en ce cas plus impossible à saisir que le dieu de la fable : c'est le Protée des alinéas.

Mais cela n'est pas, et nous savons que le prêtre qui traitera de la légitimité des grèves apportera parfaitement une solution. Sera-t-elle la bonne ? C'est une autre affaire ; nous donnerons notre appréciation, après, puisque, très aimablement, on nous invite à cette conférence. Et c'est un honneur dont nous sentons tout le prix.

Et par quelle fatalité M. S. B. s'attache-t-il à la charité de l'archevêque de Cologne, lors de la grève des 200 mille ? Ce n'est pas le morceau de pain donné à la femme et aux enfants qui prouve que Monseigneur trouvait la grève légitime. Nous secourons parfois des hommes blessés dans une bagarre, est-ce que pour autant, nous approuvons la bagarre ? Vrai, c'est piètre comme argument !

La vérité est qu'il y a, parmi la jeune génération de nos collègues, de la sève abondante et de l'ardeur ardente qui tranchent heureusement avec la routine stupide et la torpeur. Nous sommes avec ceux-là, contre les autres, contre les bras croisés, contre ceux qui ne font rien, mais ce n'est pas une raison pour nous dénier le droit de discussion...

Est-ce brûler de la poudre... inutilement ?

Nous ne le pensons pas. Bien que nous ne mesurions pas nos coups de fusil, nous ne manquons pas de cartouches pour les grandes batailles.

Que M. S. B., d'ailleurs, se rassure ; nous n'irions pas en emprunter chez lui... on vient de le voir, elles sont toutes à blanc.

CH. SAINT-MAURICE.

Nouvelles Suisses

Pour un franc. — Le charivari qu'avaient organisé, l'autre soir, les étudiants du Polytechnicum de Zurich, contre la direction du Corso-Théâtre, qui a supprimé les billets d'entrée à un franc, qu'elle leur délivrait jadis, a dégénéré en émeute.

Les manifestants ayant voulu pénétrer dans la salle, la police les repoussa. Ce fut le début de toute une échauffourée. Un caporal de police reçut un si violent coup de canne à la tête qu'on dut l'emporter à l'hôpital. L'agresseur, un étudiant russe, fut arrêté aussitôt.

La police ayant déblayé la place, les polytechniciens, au nombre d'une centaine, mais auxquels s'étaient joints d'autres tapageurs, se dirigèrent le long du quai de la Limmat et se mirent à briser les glaces des voitures de tramways. En ce moment arrivait un renfort de 80 agents de police. Les manifestants, armés de bâtons, voulurent résister. La police arrêta 20 des plus turbulents, prit leurs noms et les relâcha. Ce ne fut guère qu'à minuit que la calme se rétablit.

Les journaux zurichois blâment les manifestants de s'être laissés aller, sous l'influence d'éléments étrangers, à des désordres que rien ne justifiait.

Catholiques suisses. — Le comité central de l'association catholique populaire suisse, réuni à Lucerne, a décidé à l'unanimité qu'un congrès catholique suisse aurait lieu l'automne prochain. Le comité central a décidé également la création d'une caisse de pensions pour les ecclésiastiques résidant dans les cantons protestants.

Le Salon d'automne. — Mercredi s'est ouverte à Genève. Salle de l'institut (bâtiment électoral), l'exposition de peinture organisée par un groupe d'artistes

français et suisses. Ce « premier salon d'automne » restera ouvert jusqu'au 15 décembre.

Les forts de Friedlingen. — On écrit de Munich à un journal parisien.

A Bâle, le Rhin fait un angle droit en se tournant brusquement de l'ouest au nord ; dans le coude de l'angle se trouve le champ de bataille où le maréchal de Villars remporta le 14 octobre 1702 sa première victoire sur le prince Louis de Bade, connu dans l'histoire sous le nom de Tuerken-Louis, à cause de ses victoires sur les Turcs.

A l'aube du jour de cette victoire Villars était sorti de Huningue et avait jeté un pont sur le Rhin en face du château de Friedlingen, résidence de chasse des Margraves de Bade-Dourlach, passé le Rhin et délogé les impériaux, commandés par Louis de Bade, et retranchés sur les côtes d'Ober et d'Unter-Tullingen, en vue de la ville de Bâle.

Le château a été brûlé et même le nom du hameau de Friedlingen a disparu pour être remplacé par celui, de Leopoldshoche. Or, précisément, à l'endroit où Villars avait jeté son pont, on a construit, il y a une quinzaine d'années, un pont fixe, qui relie le chemin de fer badois au réseau alsacien à Huningue. La tête du pont est garnie de meurtrières, qui permettent d'en défendre le passage.

Comme on construit en ce moment des forts sur la rive droite, à 12 kilomètres en aval de Friedlingen, le « Temps » a fait une confusion et semble croire qu'il s'agit de fortifications à Huningue. Aussi la « Revue » de Lausanne dit avec raison que le confrère parisien a fait confusion, car dans les milieux autorisés suisses on n'a pas eu connaissance de ce prétendu projet et l'on sait que Bâle veille avec un soin jaloux sur ce qui se passe au point de vue militaire dans son voisinage.

L'assassin. — L'auteur du crime de Vallor, est un nommé Dubey, de Gletterens, gaillard âgé de vingt ans seulement. Incarcéré déjà le jour de la Toussaint, il vient de faire des aveux complets et de manifester son repentir. Nouvelle affaire Chattou.

Dans la gendarmerie fribourgeoise. — Le Conseil d'Etat a nommé commandant du corps de la gendarmerie M. Vonderweid, préfet de Romont, en remplacement de M. le major Meyer, démissionnaire.

Horrible mort d'un meunier. — Un horrible accident est survenu hier matin au Moulin-Neuf, près d'Avenches. M. Rohrbach, meunier, s'est laissé prendre par une courroie de transmission qui lui accrocha sa blouse. Le malheureux est mort immédiatement. Une de ses jambes était brisée en plusieurs endroits et ses vêtements complètement arrachés.

M. Rohrbach était âgé d'une quarantaine d'années et père de famille.

Protection du gibier dans la Grisons. — Le Grand Conseil a invité le Conseil d'Etat à examiner si, dans l'intérêt de la protection du gibier, il ne conviendrait

pas d'interdire l'emploi de chiens courants, ceux-ci faisant de nombreux dégâts parmi le gibier, soit pendant, soit hors le temps de la chasse.

Condamnation d'un parricide. — Après deux jours de débats, la cour d'assises de Delémont a condamné le nommé Parod, âgé de dix-sept ans, qui avait tué sa mère en mars dernier, à treize ans de réclusion.

On se souvient sans doute des circonstances de ce drame. Le 15 mars dernier, comme Mme Parod se disposait à sortir du logis, pour aller aux emplettes, elle reçut derrière la tête un coup de revolver qui l'étendit raide morte au travers de la porte. Son mari, en rentrant quelques instants après, fit l'horrible découverte. Les soupçons se portèrent aussitôt sur son fils, un garçon taciturne, aux idées exaltées, frisant l'anarchie, dont le caractère étrange et faussé, les allures et le langage déconcertants, faisaient depuis longtemps le désespoir de ses parents. Le misérable, aussitôt le coup fait, s'était enfui de la maison paternelle pour se réfugier dans une ferme « Sur-le-Poujet », chez un oncle. C'est là que le jeune Parod fut arrêté bientôt par M. le maire Eckert et la police qui cernait la maison. Au moment de l'arrivée du maire, le prévenu buvait de l'eau-de-vie. Il a été établi plus tard que le jeune homme allait volontiers au « Poujet », où il travaillait dans la forêt ou flânait à l'insu de ses parents qui le croyaient aux usines des Rondez, où ils l'avaient placé.

Nouvelles Locales

Souscription

En faveur des incendiés de Vérossaz

L'incendie de Vérossaz est connu. Des familles sont sans abri ou ont perdu une partie de leurs pauvres petits biens. Nous sollicitons la charité de nos lecteurs en faveur de ces pauvres sinistrés. Soyons frères, dans le malheur surtout, le bon Dieu récompense le moindre verre d'eau donné en son nom.

| | |
|--|----------|
| Total des autres listes | 80.— fr. |
| M. de Layallaz, Tabacs et cigares, Monthey | 50.— |
| M. Ch. Vouilloz, buraliste Vernayaz | 5.— |
| M. J.-L. Deladœy | 3.— |
| Mlle Philomène Coutaz, Troistorents | 5.— |
| M. Wœffray J., conseiller, Vérossaz | 5.— |
| M. Rd. Chanoine Troillet curé de Salvan | 10.— |

La souscription reste ouverte aux adresses précédemment indiquées.

Nous remercions d'une manière spéciale, M. de Lavallaz pour sa grande générosité, tous les souscripteurs, le franc du pauvre comme la pièce du riche. Les pauvres sinistrés auront, nous le savons, pour leurs bienfaiteurs, la prière de la reconnaissance et du cœur.

St-Maurice. — Mgr Esseiva Rd Prévôt de la Collégiale de St-Nicolas, à Fribourg, prêchera demain à l'église de la Paroisse. L'après-midi, vers les 1 h. 1/2, à la Maison de Ville, Mgr Esseiva donnera une conférence sur l'association catholique. L'éloquence entraînant et persuasive de Mgr Esseiva attirera, nous en sommes certains, un grand nombre de citoyens.

Bouveret. — Le *Guillaume-Tell*, venant du Bouveret, a rencontré hier après-midi, le corps d'une femme qui flottait sur l'eau, au large de Territet.

Le capitaine a fait aviser la gendarmerie ; les recherches faites hier n'ont pas abouti.

Sion. — (Corr.) — M. le Rd Chanoine Gross, a donné jeudi, dans l'après-midi, une conférence à la ligue des Etudiants abstinents du Collège de Sion. Son sujet « le Bonheur » traité avec toute l'éloquence qu'on lui connaît a été des plus intéressants, aussi fut-il vivement applaudi. Son zèle ne fut point satisfait, car, il donna en outre deux autres conférences, à l'Ecole Normale des institutrices et instituteurs, où il obtint le même succès.

C'est vraiment un dévouement digne d'admiration ! Ah ! quand les imitateurs ! Nos remerciements au zélé conférencier.

X.

— *Eglise des Capucins.* — Un *Triduum* solennel en l'honneur des Bienheureux Agathange et Cassien, Martyrs commencera, dimanche, 19 novembre, à 5 h. 1/2, du soir dans l'Eglise des Capucins, à Sion, pour se terminer mercredi à 8 h. par la messe pontificale et les cérémonies de clôture.

Cette manifestation est publique, mais les Tertiaires de St-François d'Assise y sont invités d'une manière plus spéciale, puisque ces exercices à l'honneur des Bienheureux de l'Ordre sérapique doivent être accompagnés de la retraite du 3^e Ordre.

Les fêtes qui se préparent promettent d'être brillantes et les fidèles qui y assisteront peuvent en outre gagner de riches faveurs spirituelles.

1. Une « indulgence plénière » est accordée à tous ceux qui s'approcheront des sacrements pendant le « Triduum » et prieront aux intentions du Souverain Pontife.

2. Une « indulgence de 100 jours » est attachée à chaque journée du « Triduum ».

3. Une « indulgence de 7 ans et sept quarantaines à chaque instruction de la retraite.

Il est à noter que lundi, mardi et mercredi, à 8 heures du soir, les Frères tertiaires auront une instruction spéciale à l'église du séminaire.

Voici du reste l'Ordre du jour du Triduum :

Dimanche, 19 novembre, à 5 h. 1/2, du soir, Panégyrique du Bienheureux, suivi de la bénédiction du S. S.

Lundi et mardi, à 8 h. 1/2, Office, suivi de la bénédiction.

Le soir, à 5 h. 1/2, Sermon et bénédiction.

Mercredi, à 8 heures, Messe pontificale sermon, de clôture, communion générale des tertiaires, renouvellement de la profession et bénédiction du S. S.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La grève générale en Russie

St-Petersbourg, 17 novembre. — Les autorités ayant voulu remplacer le personnel en grève du chemin de fer Moscou-St-Petersbourg par un bataillon des chemins de fer, celui-ci a refusé d'accomplir son office.

Les ouvriers de plusieurs compagnies d'éclairage électrique se sont mis en grève aujourd'hui.

St-Petersbourg, 17 novembre. — Une réunion des représentants de 72 usines métallurgiques de la région de St-Petersbourg, après avoir examiné l'introduction de la journée de 8 heures exigée par les ouvriers, a décidé de fermer les usines si les ouvriers ne renoncent pas à cette exigence.

St-Petersbourg, 17 novembre. — La proclamation de l'état de siège qui était annoncée hier n'a pas eu lieu.

Dans la région de Moscou et dans celle de Bakou, les militaires ont tenu des réunions dans lesquelles ils ont adopté les résolutions du comité général de la grève. Un équipage de la garde de la marine a tenu également une réunion dans laquelle il s'est déclaré d'accord avec le programme du comité de la grève.

Le seul journal non officiel qui paraisse est celui du comité de la grève, qui n'est pas soumis à la censure.

Reval, 17 novembre. — La grève a commencé dans les ateliers des chemins de fer. Des dragons ont été appelés.

St-Petersbourg, 17 novembre. — Le chemin de fer de Pétersbourg à Moscou est en grève. La circulation a cessé. La ville est calme. Le personnel de plusieurs pharmacies s'est associé à la grève. Les journaux n'ont pas paru.

Mme Victorine Clerc au Bouveret présente ses remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à la douloureuse épreuve qu'elle vient de subir.

NEURALGIE, MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
KEFOL
 Seul REMÈDE SOUVERAIN
 Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, ph^{ie}, Genève
 Toutes Pharmacies. Exiger le «KEFOL».

Thés de Ceylan — Thés de Chine
 Maison E. STEINMANN
 Thés en gros
Genève
 Demandez ce thé à votre épicier.

Feuilleton du NOUVELLISTE

2

LE BEAU BRACONNIER

— Au diable, dit le maire, te voilà averti, si tu te laisses prendre maintenant je m'en lave les mains !

Jean fit ainsi qu'il avait dit ; pendant près de quinze ans, il se déroba merveilleusement à toute poursuite et déconcerta toutes les combinaisons ennemies avec un bonheur que rien ne démentit. Il faut reconnaître que le Mont Ventoux semblait fait tout exprès pour servir de cadre à une existence de ce genre.

Qu'on se figure en effet un immense cône écrasé, derniers soulèvements des grandes Alpes, montant lentement jusqu'à près de deux mille

mètres au-dessus du niveau de la mer. A perte de vue, de la base au sommet, sur une étendue de quarante à cinquante mille hectares, une nudité désolée, la roche vive, le désert morne et stérile.

De larges ravins déchirent profondément les flancs gigantesques de la montagne et forment en descendant jusqu'à la plaine d'étroites *combes*, où les troupeaux trouvent en tout temps une herbe courte et savoureuse. Pas une habitation, pas une cabane, seulement ça et là quelques jas en pierres sèches, abris grossiers élevés par des pâtres.

Braconnier, réfractaire, condamné à vivre sans cesse en alertes, l'œil au guet et l'oreille au vent, Jean des Baumes ne pouvait souhaiter pour ses exploits un théâtre plus favorable. Très aimé de la population de trente villages à la ronde, estimé pour sa probité, Jean trouvait toujours quelqu'un de bonne volonté, pour aller vendre son gibier à la ville, le jour du marché. Si par hasard un tricorné de gendarme se montrait dans un village à l'improviste, à l'instant même un cri particulier s'élevait, tout aussitôt répété de ferme en ferme, et Jean était averti ainsi de proche

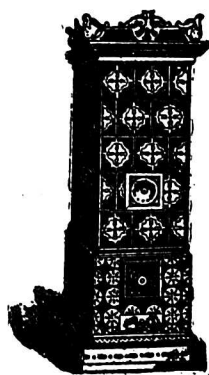
en proche de la présence de l'ennemi. Il avait de certaines façons de frapper, la nuit, pour se faire ouvrir en tout temps, et de nombre de granges il savait la cachette des clefs et entraînait à toute heure comme chez lui.

Le dimanche, d'ordinaire il venait entendre la grand-messe au village, et des enfants postés à tous les carrefours assuraient au brave Jean la liberté de ses dévotions. Quand, par impossible ou par prudence il était retenu sur la montagne, on eût pu le voir s'agenouiller au son des cloches de sa paroisse, et s'associer d'intention aux fidèles réunis dans l'église ; il appelait ce genre de messe la *messe des crétes*.

Dans les premiers temps, les poursuites avaient été si vives que par deux fois Jean avait été poussé jusqu'en Maurienne. C'est là qu'il avait appris la fabrication de la poudre de chasse, et que la première idée de contrebande avait germé.

Plus tard, quand il fut à peu près reconnu d'un aveu tacite que Jean ne pouvait être pris que par hasard, il y retournait d'ordinaire deux fois par an, à des époques fixes, et alimentait presque seul la consommation excentrique de quarantes lieues de pays.

(A suivre.)



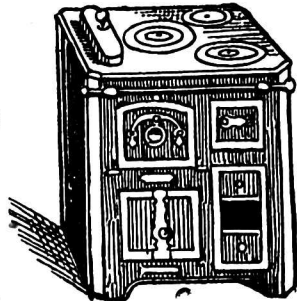
Célestin BORRIONE

POELIER-FUMISTE
Avenue Nestlé 15, à côté du coiffeur Rosset
Montreux

Fourneaux économiques pour familles, Hôtels
et grands Instituts.

Nouvel appareil contre les incendies dans
les cheminées

On se charge de l'installation



Calorifères nationaux et étrangers pour chauffage de
plusieurs chambres

Appareil de dessèchement et de Buanderie à vapeur

Installations spéciales

pour tirage de cheminées et pour fours de Boulangeries et Pâtisseries
Installations complètes de chaudières à vapeur.

AU JUPITER

Rue Bonivard, 12

GENÈVE XVIII

Malgré son prix extra réduit le Phonographe de fr.
7.50 peut rivaliser avec les appareils coûteux. Solidité ga-
rantie. Cylindres les meilleurs du monde fr. 1.25 pièce
sortant d'une fabrique dont la production dépasse
50.000 cylindres et 1000 phonographes par jour
Pour fr. 15. — nous livrons contre
remboursement le Phonographe avec
6 cylindres. Avec le pavillon en
aluminium fr. 1.50 en plus.

Catalogue et répertoire
gratis

Prix du phonographe
fr. 7.50



Lampe électrique de poche "Mentor,"

reconnue la meilleure lampe électrique. Une faible pression pro-
duit la plus belle lumière électrique, environ 5000 éclairages. Tout
danger de feu écarté. Prix frs. 2,25 par pièce contre rembourse-
ment. Pile de rechange à l'usage de quelques mois fr. 1.— pièce.
Catalogue de nouveautés électriques franco.

Au Jupiter, rue Bonivard, 12, Genève XVIII
Rabais aux revendeurs

Articles de très bon rapport, car tout le monde l'ayant vue fonc-
tionner voudra acheter la lampe.

Grand choix de Fourneaux

chez

Jos. VEUTHEY, Martigny

Recouvrements de créances

Renseignements commerciaux sur tous pays

Remises de Commerces — Vente — Achat

Régie d'immeubles — Villas

Prêts et emprunts hypothécaires

E. PONCET

58, Rue du Stand, 58,

GENÈVE

A vendre

2 chars neufs, des pompes
à purin en fer forgé, et
des coupes-racines.

S'adresser à Rodolphe
MULLER, mécanicien, à
la Teinture, Bex.

Evadé

Un chien gris-blanc, portant col
lier rouge. Prière de donner le
renseignements à l'Hôtel du Sim-
plon, à St-Maurice.

Demandez

pour 2 fr.

100 feuilles beau papier poste
100 enveloppes, 1 porte-
plume, 10 plumes acier, 1
crayon, un flacon bonne en-
cre, 1 gomme, 1 buvard, 1
morceau de savon.

Le tout valant fr. 6,95.

Seulement pour 2 fr.

Mme END, Mûri (Argovie)

En 2 - 8 jours

les goîtres et toute grosseur au cou disparaî-
sent; un flacon à 2 fr. de mon eau anti-goîtreuse
suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout
aussi rapidement bourdonnements et dureté
d'oreilles. — 1 flacon, 2 fr.

S. Fischer, méd., à Grub (App. Rh.-Ext.)

Plus de 18 1/2 MILLIONS de MARKS

en argent comptant seront sûrement distri-
bués par voie de tirage au sort dans le
courant d'une année.

Les lots principaux sont de Marcs

| | |
|-------------|-------------|
| 2 à 510,000 | 1 à 180,000 |
| 3 à 480,000 | 2 à 85,000 |
| 3 à 240,000 | 3 à 48,000 |

ainsi que 27316 autres lots se montant au total de

Quatorze Millions 952.000 Marcs

Il ne sera tiré que des valeurs à séries et à pri-
mes autorisées par la loi dans tous les cantons de
la Suisse, par arrêté du Conseil fédéral en date du
22 Juin 1892

Par année: 12 billets, 12 gagnants

ou quote-parts remboursement, par conséquent pas
de billets blancs!

Dans le cas le plus défavorable les plus petits
lots atteignent toujours la somme encore respecta-
ble de

3100 MARCS

que doit absolument gagner chaque groupe com-
posé de cent membres participant au tirage de sé-
ries et primes.

Tous les lots sont garantis par l'Etat

Participation mensuelle, seulement fr. 12,50,
1/4 fr. 6,25, 1/8 fr. 3,15 en prenant part immédia-
tement au prochain

GRAND TIRAGE

du 1 novembre 1905 Liste de suite
après apparition

Prospectus gratuits Paiement exclusivement en argent comptant

Que ceux qui désirent tenter la fortune

n'hésitent pas à m'adresser leur ordre de suite,
car la demande a considérablement augmenté
ces derniers temps, et tout fait prévoir que la provi-
sion sera rapidement épuisée.

Wilhelm Lübbers Lübeck 12

MAISON DE BANQUE — TÉLÉPHONE 775

Le plus ancien et le plus grand établissement
de la place pour valeurs à séries.

Reproductions, même partielle, interdite

Découper ici.

Monsieur Wilhelm Lübbers, Lübeck 12

Je déclare par la présente adhérer à la Société pour valeurs à
séries et à primes que vous dirigez, et souscrire à
1 participation de Fr. 12,50 ; 1/4 part de Fr. 6,25 ; 1/8 part de
Fr. 3,15 par mois.)

La première cotisation se trouve ci-incluse — suite par man-
dat-poste — peut être prise en remboursement.)

Signature lisible :

Profession :

Localité :

Bureau de poste :

*) Prière de biffer ce que l'on ne désire pas.

17^{ÈME} LOTERIE

ROYALE HONGROISE

Privilégiée, Autorisée et Contrôlée par l'Etat

110.000 Billets. — 55.000 Lots

Avec un seul billet on peut gagner la somme de

1,050.000 1,000.000 1,050.000
francs francs francs

de Couronnes

1 Prime de 630.000 francs

1 Gros Lot de 420.000 francs

1 Gros Lot de 210.000 francs

2 Gros Lots de 105.000 francs

etc. etc. etc. etc.

en tout 55.000 Lots faisant la somme de

15 Millions 181.950 francs

Nous acceptons, dès maintenant, et jusqu'au

23 Novembre 1905

(premier jour du tirage)

les commandes de billets pour la 1^{re} Série dont le
prix est fixé comme suit :

| | | |
|---------------|-------------|-----------------|
| Billet entier | Demi-Billet | Quart de Billet |
| 12 fr. 60 | 6 fr. 30 | 3 fr. 15 |

La liste officielle des numéros gagnants est envoyée
après chaque tirage à tout possesseur d'un billet.

Tous les lots sont payés en espèces et leur paye-
ment est officiellement garanti.

Banque Fritz Dörge

Lettre de commande.

Je prie la Banque Fritz Dörge, 16, rue Zoltan
Budapest (Hongrie) de m'adresser :

..... Billet entier à 12 francs 60

..... Demi-billet à 6 francs 30

..... Quart de billet à 3 francs 15

ADRESSE
très complète
et
bien lisible

Je vous remets ci-inclus la somme de

LOTERIE d'ETAT

offrant plus de chances que toute autre loterie
55,000 lots en argent. Gros lots éventuel

1,000,000

Un million de couronnes

Les tirages comportent :

| | | |
|------------------------|----------|-----------------|
| 1 prime de | 600000 | Chaque deuxième |
| 1 lot de | 400000 | billet gagne ! |
| 1 lot de | 200000 | |
| 2 lots à 100000 soit : | 200000 | |
| 1 " | 90000 | |
| 2 " | 80000 | 160000 |
| 1 " | 70000 | 70000 |
| 2 " | 60000 | 120000 |
| 1 " | 40000 | 40000 |
| 5 " | 30000 | 150000 |
| 3 " | 25000 | 75000 |
| 8 " | 20000 | 160000 |
| 8 " | 15000 | 120000 |
| 36 " | 10000 | 360000 |
| 67 " | 5000 | 335000 |
| 3 " | 3000 | 9000 |
| 437 " | 2000 | 874000 |
| 803 " | 1000 | 803000 |
| 1528 " | 500 | 764000 |
| 140 " | 300 | 42000 |
| 34450 " | 200 | 6890000 |
| 4350 " | 170 | 824500 |
| 4850 " | 130 | 630500 |
| 100 " | 100 | 10000 |
| 4350 " | 80 | 348000 |
| 3350 " | 40 | 134000 |
| 65000 lots soit : | 14459000 | |

Prix des Billets

pour

le premier tirage

1 billet entier 1 demi billet

12 fr. 60 6 fr. 30

1 quart de billet

3 fr. 15

Pour recevoir les bil-
lets il suffit d'adresser
le montant par mandat
poste international, let-
tre chargée, ou les de-
mander contre rembour-
sement à la

Maison de Banque

A. GAEDICKE

11, Rue Kossuth Lajos BUDAPEST

AVEC 5 Fr. GAGNER 500,000 Fr.

en achetant un Panama à lots
payable par mensualités.

Six tirages par an, lots de 500,000 ; 250,000 ; 100,000
francs, Par an, 3.390.000 fr. de lots. Le souscripteur
est toujours assuré de toucher le double de ses verse-
ments ou un lot de 1000 à 500,000 fr.

Tirage prochain : 15 Décembre

Gros lot : 500,000 Fr.

Ecrire de suite et demander la notice gratuite à la

Caisse Française, 19, rue Raxo, Marseille